

BUREAU

COMPTE RENDU DE REUNION DU MARDI 6 AVRIL 2021

Réunion en Audio Conférence (en raison des mesures sanitaires liées au Covid 19)

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat de présence		
			Présent	Absent	Excusé
LHERBRET Philippe	Président	CGT	X		
COTE Jérôme	Vice-Président Délégué	CGT	X		
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO	X		
BEAL Gilles	1 ^{er} Vice-Président	CGT	X		
MOUNIER Ludovic	2 ^{ème} Vice-Président	CFDT			X
MAHINC Michel	3 ^{ème} Vice-Président	FO			X
BOUVIER Georges	4 ^{ème} Vice-Président	CFE	X		
DEVIGNAT Pascal	5 ^{ème} Vice-Président	CFDT	X		
LOISEAU Simon	Secrétaire Général	CGT			X
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE			X
Etat de présence total			7		4

CGT : 4 /5 CFDT : 1 /2 FO : 1 /2 CFE/CGC : 1 /2

Soit : 7 / 11 membres présents à l'ouverture de la séance.

Rémy DAVID – Chef de Cabinet du Territoire R.A.L. est présent à distance.

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 : SITUATION SANITAIRE

Point n° 2 : OUVERTURE ANTENNE, DECISION CCAS

Point n° 3 : IMMOBILIER

Point n° 4 : DIVERS

Ouverture de séance à : 9h05

Ouverture de séance par Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire.

Il indique aux membres du bureau que la séance devrait être brève en raison du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 25 mars 2021 (clôture budgétaire) ; le Président avait proposé aux administrateurs de supprimer ce bureau étant donné les sujets déjà abordés et qui ont guère évolué depuis ; cependant, certains administrateurs ont tenu à maintenir la réunion de ce jour.

1°) SITUATION SANITAIRE

M. MACRON nous a annoncé un re confinement au niveau national jusqu'au 3 mai. Nous sommes confinés dans un rayon de 10 km autour de notre domicile et le télétravail est à privilégier.

Il faut « jouer le jeu » pour les 4 semaines prochaines. Malgré tout, cela tombe mal en cette période d'élections de SLVie.

2°) OUVERTURE DES ANTENNES – DECISION CCAS

Suite aux annonces gouvernementales, la CCAS via le DIT du Territoire – Jean-Louis GROBEL a pris certaines décisions :

- Maintien des professionnels sur site uniquement si l'activité n'est pas télé travaillable. Le télé travail est privilégié.
- Quelques TCP seront présents sur les antennes pour la gestion du courrier et des appels téléphoniques.
- L'accueil aux bénéficiaires est fermé sauf cas exceptionnel et sur rendez-vous préalable. Sinon, contacts téléphoniques ou mail uniquement. Ce jusqu'au 3 mai.

Les antennes et points de proximité qui avaient été ré ouverts il y a quelques jours sont de nouveau fermés. Une communication dans ce sens devrait partir dans la journée pour information à l'ensemble des bénéficiaires des nouvelles mesures mises en place (communication conjointe de l'ensemble de la plaque).

Coté élu, nous prolongeons les restrictions et maintenons la fermeture de nos sites jusqu'au 3 mai.

Nous n'oublions pas les plus âgés pour lesquels le réseau solidaire est à l'écoute des besoins qu'ils seraient susceptibles d'avoir.

Jean Luc BOUCHET demande s'il n'est pas possible de tenir nos réunions en physique par le biais du motif « formation » qui lui permet les déplacements.

Réponse de Philippe LHERBRET : nous sommes tenus de respecter les consignes gouvernementales, il en va de sa responsabilité. On espère que le 3 mai nous pourrions sortir de ce contexte. Le Président explique que les CA se sont tenus en physique à Civier car nous avons suffisamment de place pour assurer la distanciation règlementaire et gestes barrières ; il rappelle également que l'an dernier, plusieurs réunions du bureau se sont tenus en présentiel tout en respectant les règles sanitaire. Il n'est pas opposé à renouveler la méthode, cependant en raison de l'urgence et des nouvelles mesures intervenues, ce bureau n'a pas pu être organisé différemment qu'en audio conférence. Nous allons essayer de suivre au maximum les préconisations gouvernementales.

3°) POINT IMMOBILIER

➤ Site ENGIE à ST-JULIEN

Le Président a eu un contact avec M. DELABRE (ENGIE) pour le dossier ST-JULIEN. Il a reçu l'accord de confidentialité ainsi que le projet de bail civil sur lequel il va devoir s'engager. Il s'agit d'un bail « avec franchise » rédigé par le service juridique d'ENGIE ; selon ce bail, pendant un an, la CMCAS ne paiera pas de loyer.

Nous allons devoir nous engager sur ces documents. Le Président a transmis les documents à Sylvain PERRONE (responsable maintenance et logistique du Territoire) pour examen des textes et avis sur le contenu.

➤ LE TRANSVAL

La fin des travaux a été réceptionnée mardi dernier avec l'entreprise C'CARRE.

Reste à voir les aménagements des bureaux (mobilier). La maintenance a équipé les lieux avec des meubles récupérés à la CMCAS de BOURG.

Dés réouverture des locaux, les présences « professionnels » seront organisées de la manière suivante :

- TCP : 1 jour/semaine le mercredi
- ASS : 1 jour/semaine (Pascale ATTIA)

Le correspondant de SLVie aura également un bureau sur site pour accueil des bénéficiaires.

➤ CUZIEU

Nous n'avons pas de nouvelles de la part du vendeur. Le Président rappelle que celui-ci s'est acquitté de l'indemnité d'immobilisation (dépôt de garantie) pour la somme de 26000 € prévue (5% du montant de la vente). Nous attendons des nouvelles de la part de son notaire pour finaliser la vente et aller au bout de notre projet.

Rappel de la date butoir de rétractation : 30 juin à 16 heures.

Apparemment, il y a beaucoup de visites sur le site et ce serait en bonne voie d'aboutissement du projet de vente.

4°) DIVERS

● **ELECTIONS**

L'ensemble des documents sont partis vendredi chez DOCAPOST pour impression des éléments d'élection qui seront envoyés à partir du 20 avril et jusqu'au 24 à l'ensemble des bénéficiaires. A partir du 24/04, les bénéficiaires pourront voter, jusqu'au 6 mai maximum.

Rappel : dépouillement le 7 mai par la CMCAS.

● **ACQUISITION ST-JULIEN**

En plus de l'AG du 17 Juin, la CMCAS Loire devra tenir une **AG EXTRAORDINAIRE qui validera par le vote des délégués de SLVie nouvellement élus, l'acquisition des locaux.**

● **Intervention de Richard ARNAUD :**

Suite au dernier Conseil d'Administration, concernant le dossier ADN 2021, Maëva GRANGE (TSA) est en cours de discussion avec la mairie de ST-JUST ST-RAMBERT pour la location de la salle « L'EMBARCADERE ».

- AG DE SLVie
Le Président a contacté les représentants des SLVie pour leur demander de prévoir une nouvelle date d'AG. Seule la SLVie 1 a pu tenir son AG le 2 avril.
Les nouvelles dates d'AG seront communiquées aux bénéficiaires.
- Intervention de JL BOUCHET : la section vol aérien avait fait une demande de stage auprès de l'ANEG ? La demande a été acceptée. Jean-Luc BOUCHET va devoir trouver 3 élèves pour effectuer un stage « vol découverte vol moteur ». Demande pour un article à faire paraître dans l'ENCAS 42.
- Week-end de l'Ascension (14 mai) : la CMCAS sera fermée le vendredi ce week-end (décision de la CCAS) (fête locale pour les professionnels).

Remerciements du Président aux membres présents.

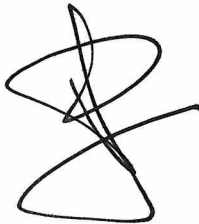
Fin de séance à 9h35.

Prochain BUREAU

MARDI 8 JUIN 2021 à 9h00

A Civier (à confirmer)

Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET



Le Secrétaire Général
Simon LOISEAU

